

PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

SECRETARIAT GENERAL

Bureau de la coordination des  
politiques publiques et de l'appui territorial

SG / BCPPAP/N° 049  
Affaire suivie par Ghislaine Moulin-Veyrunes  
☎ 04.66.49.67.72  
ghislaine.moulin@lozere.gouv.fr

Mende, le 8 février 2019

La préfète

à

Messieurs les maires des communes de  
- Val d'Arcomie (Cantal)  
- Albaret le Comtal (Lozère)  
- Les Monts Verts (Lozère)

**OBJET** : Finalisation de la mise en conformité du captage public d'alimentation en eau potable de Boudon par la commune de Val d'Arcomie (Cantal) - Enquête publique interpréfectorale préalable à la déclaration d'utilité publique, parcellaire et de servitudes.

**PJ** : Rapport et conclusions du commissaire enquêteur.

A l'issue de l'enquête publique interdépartementale qui s'est déroulée du lundi 17 décembre 2018 au jeudi 17 janvier 2019 inclus, le commissaire enquêteur a déposé son rapport et ses conclusions favorables au projet.

Je vous adresse les documents cités ci-dessus et vous précise que selon l'application des articles R112-21 et R112-24 du code de l'expropriation, les conclusions du commissaire enquêteur peuvent être communiquées sur leur demande aux personnes intéressées.

Je vous précise que je transmets ce document à Madame le préfet du Cantal et à mes services (délégation départementale de l'agence régionale de santé et direction départementale des territoires de la Lozère), pour la suite de la procédure en ce qui les concerne.

Pour la préfète, et par délégation,  
Le chef du bureau de la coordination des  
politiques publiques et de l'appui territorial,




Marie-Claire Vioulac

Copie pour information à :

- Mme le préfet du Cantal - ARS
- M. le sous-préfet de Saint Flour
- M. le délégué départemental adjoint de l'ARS Occitanie 48
- M. le directeur départemental des territoires de la Lozère
- Mme la présidente du Conseil Départemental – SATEP/Lozère

ACCUEIL DU PUBLIC : rue du faubourg Montbel, Mende

Services administratifs : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00  
le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

 : Préfecture de la Lozère – BP 130 – 48005 MENDE CEDEX

Site internet : [www.lozere.gouv.fr](http://www.lozere.gouv.fr)